

**RÉPUBLIQUE
FRANCAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 23 mars 2022

Nombre Membres

En exercice : **35**Présents :**17 Titulaires****1 Suppléant**Pouvoir :**0**Votants :**17 Pour****0 Contre****0 Abstentions**Date de la convocation :

15 Mars 2022

Délibération n°**2022.03.01****L'an deux mil vingt-deux et le vingt-trois mars**

A 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol-sur-Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Présents : Philippe GESSEN, Alain MARTIN, Josiane GIRAUD, Jean-Pierre MONCHER, Jean-Paul LYONNET, Laurent CAPPY, Anne DEFOUR, Annie MANGIARACINA, Michel CONVERS, Patrick RIFFARD, Yves BRAYES, Bernard BARRY, Didier ROUCHOUSE, Michel MONDON, Sylvie DELAIGUE, Éric DUBOUCHET, Jean-Paul AULAGNIER, Nathalie ARSAC-DELAIGUE.

Absent excusé : Guy JOLIVET, Christian BONNEFOY, Pascal MEILLER, Pierre LIOGIER.

Absents : Éric GROS, Thierry ASTIER, Calogero GIUNTA, Dominique FREYSSINET, Jean-Paul CELLE, Fabien BONNISSOL, Karine LARDON, Anthony MOUNIER, Justine ROUX, Thierry BENEVENT, Jérôme ROSIER, Pierre MOREL, Alain FOURNIER, Evelyne BAYER.

Approbation du compte de gestion 2021

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires et/ou décisions modificatives de l'**exercice 2021**, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par les Receveurs accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'**exercice 2021**.

Après s'être assuré que les comptables ont repris dans leurs écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'**exercice 2021** celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'ils ont procédé à toutes les opérations d'ordre qu'ils lui ont été prescrit de passer dans leurs écritures.

Considérant la concordance des écritures,

1°) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01 JANVIER 2021** au

31 DECEMBRE 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire éventuelle,

2°) statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2021** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3°) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

Déclare que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2021**, par les comptables, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

S.Y.M.P.T.Z.O.M
17, Rue du Général de Chabron
BP 20029
40100 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 75 57 57

Le Président


Jean-Paul LYONNET